

# Deux inscriptions tunisoises méconnues ?

## Mosquée de la Qasba

par Maurice Mc PARTLAN

Les inscriptions sont considérées, à juste titre, comme une source importante de l'histoire. Rassemblées en corpus par une catégorie de chercheurs (1), elles sont ensuite lues, interprétées et traduites par d'autres (2). Concernant l'inscription qui commémore la construction du minaret de la Qasba de Tunis (*Figure 1*), au vu de la copie que j'ai pu obtenir, j'ai constaté quelques divergences plus ou moins importantes. Aussi je me vois amené à proposer mon interprétation. C'est l'objet de cet essai de mise au point.

- (1) Voir, par exemple, pour la Tunisie : ROY-POINSSOT, *Inscriptions arabes de Kairouan*, 2 vol., Paris, 1950 et 1958; S. M. ZBISS, *Corpus des inscriptions arabes de Tunisie* (Tunis, Monastir et Kairouan), 3 t., 1955, 1960 et 1977.
- (2) On peut se référer à Abdclaziz DAOULATI, *Tunis sous les Hafsides. Évolution urbaine et activité architecturale*, Tunis, INAA, 1976, p. 178, n° 469, qui dit cependant n'avoir pu consulter le travail de HOUDAS et BASSET, *Mission scientifique en Tunisie, 1ère partie : Épigraphie tunisienne* (extrait du *Bulletin de Correspondance africaine*), Alger, 1882, p. 59. La lecture de HOUDAS et BASSET a été reprise dans le *Répertoire Chronologique d'Épigraphie arabe*, t. XI (1918), p. 31 s., n° 4048. Cette lecture suit l'alignement donné par HOUDAS et BASSET, qui n'ont jamais prétendu reproduire celui de l'inscription. Dans une note (1, p. 6), HOUDAS et BASSET nous informent qu'«une photographie de cette inscription a été envoyée par M. E. GASSELIN à M. SCHEFER en 1881; cf. *Compte-rendus de l'Académie des Inscriptions*, IX.» A la page 94 de ces *Compte-rendus* on lit : «La photographie d'une inscription prise sur la façade orientale du minaret de Djama al Qasba, à Tunis. Cette belle inscription arabe date du 10 ramadan 639 (environ 1230 de notre ère). Quelques caractères couffiques figurent dans la partie supérieure. L'inscription fait connaître le nom du Bey sous le règne duquel a été construit le minaret (Yahia ben Abi Mohammad bou Hafs). A droite et un peu au dessous de l'inscription, sur une pierre, quelques lignes d'arabe font connaître le nom du surveillant de la construction, "Ali ben Moḥammad ben Gasem». Pour la photo, J. Déjeux qui, à ma demande, a bien voulu consulter ces *compte-rendus* remarque : «Dans les *compte-rendus* manuscrits, on apprend que GASSELIN était en mission de l'Instruction Publique en Tunisie avec CAGNAT. Mais dans le carton de 1881 (E. 1881) il n'y avait pas l'inscription. Le cahier des *compte-rendus* apprend que les inscriptions arabes

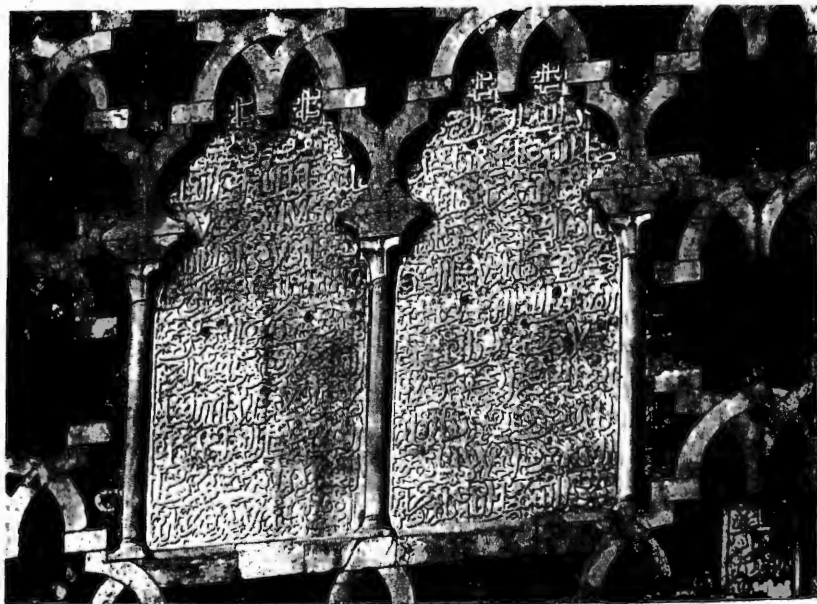


Figure 1

Etant donné que «à peu près le même texte est employé dans l'inscription, en coufique angulaire, commémorant la fin des travaux du *mihrâb* et de la salle de prière» (3) (Figure 2), il semble normal de le donner en comparaison à celui du minaret, surtout que A. DAOUATLI se limite à nous donner le nom «Abû Zakariyyâ et la date d'achèvement des travaux, soit le 7 safar 633/23 octobre 1235» (4), bien que, à ma connaissance, ce texte n'ait pas été publié jusqu'à présent.

Dans la partie supérieure des deux niches qui forment le cadre de l'inscription, se trouve, répété deux fois sur chaque panneau, le mot *baraka* en coufique entrelacé (Figure 3) (5).

(onze) ont été renvoyées aux inscriptions sémitiques», et il ajoute : «Nous n'avons pas trouvé le texte en question dans le *Corpus des Inscriptions sémitiques*» (J. DÉJEUX, lettres du 23-11 et du 11-12-1981). A noter que S. M. ZBISS, «Al-muhandisûn al-mi'mâriyûn al-tunisiyûn fi al-'uṣûr al-islâmiya», dans *al-Nadwa*, 1950, 2ème partie, p. 42, donne une lecture partielle de cette inscription.

(3) A. DAOUATLI, *op. cit.*, p. 187, n° 486 bis.

(4) A. DAOUATLI, *op. cit.*, p. 195.

(5) Le panneau de droite semble avoir été légèrement déplacé.

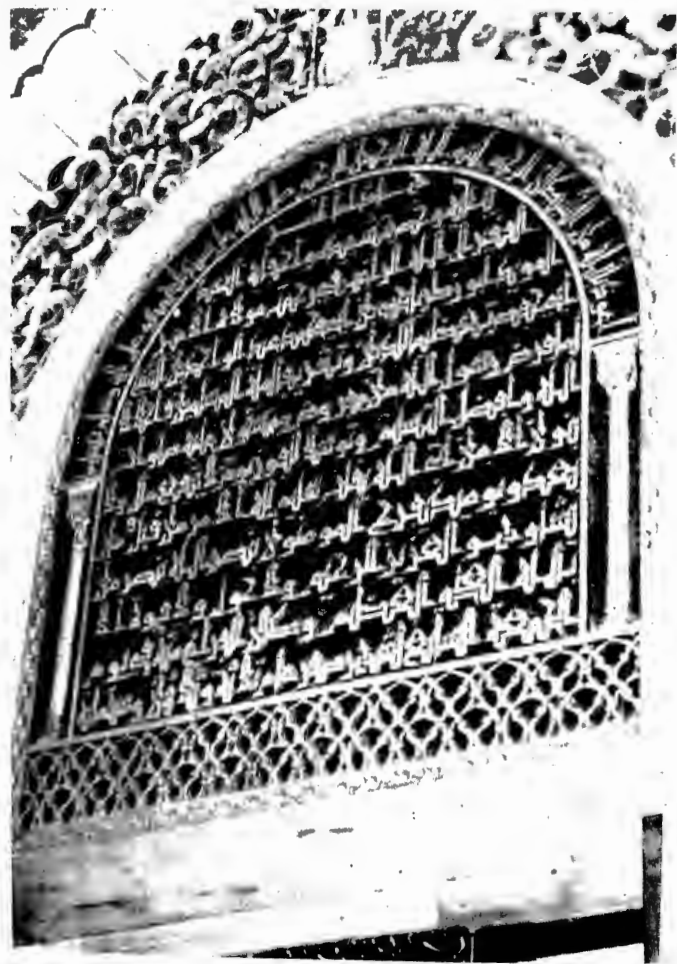


Figure 2

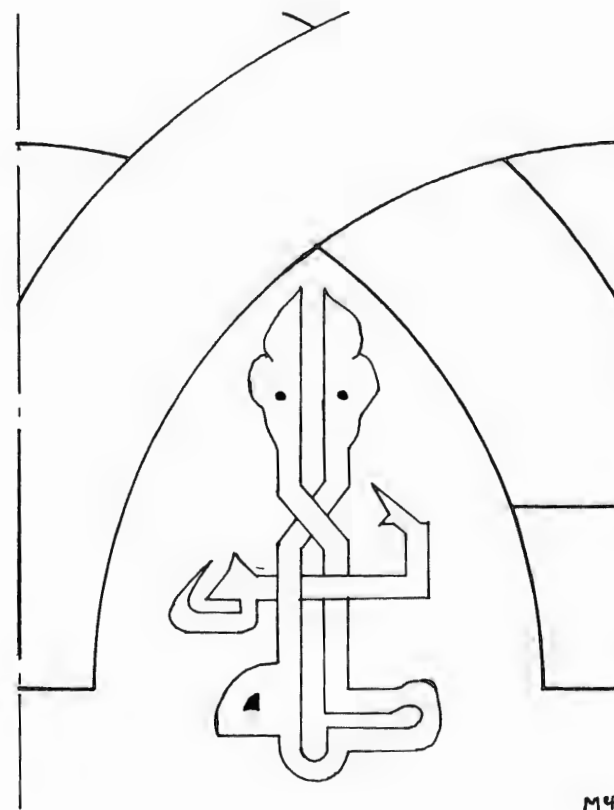
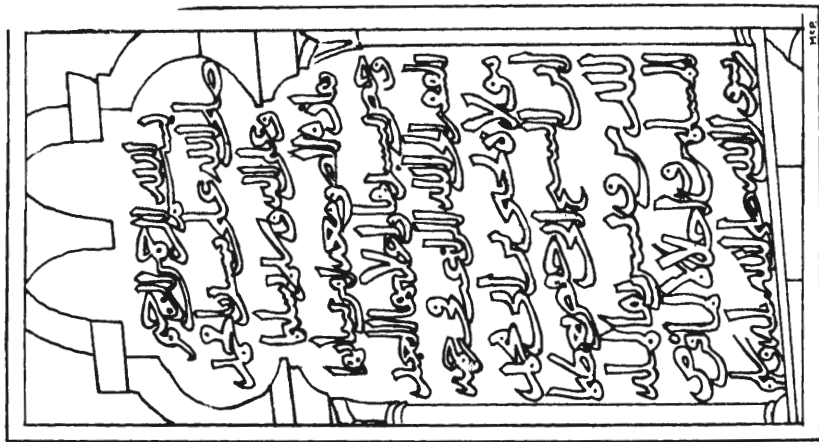
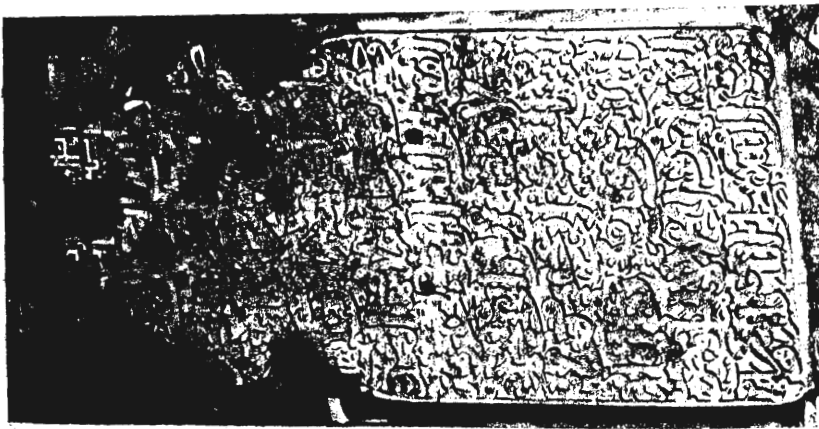


Figure 3



Texte du mihrâb (Fig. 2) [1]

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم  
 بسم الله الرحمن الرحيم  
 صلى الله على سيدنا محمد  
 وعلى آله وسلم تسليم  
 هاذ ما امر ببنائه  
 وخص بتشييده واحفائه العبد  
 الفقير الى الله الراغب في رحمة  
 مولاه الامير المؤيد ابو زكاريا  
 يحيى بن ابي محمد عبد الواحد  
 بن الشيخ ابي حفص تعظيما  
 للدين وتشريفا لمة  
 المسلمين واجلالا لما فرض  
 رسول الله



Texte du minaret (Fig. 4)

بسم الله الرحمن الرحيم  
 صلى الله على سيدنا محمد  
 وعلى آله وسلم تسليم  
 هاذ ما امر ببنائه  
 وخص بتشييدها (2) واعلائها (3) العبد  
 الفقير الى الله الراغب في رحمة  
 مولاه (4)  
 يحيى بن ابي محمد (5)  
 ابن الشيخ ابي حفص تعظيما  
 للدين (6) وتشريفا (7) لمة  
 المسلمين واجلالا (8) لما فرض  
 رسول الله صلى الله عليه وسلم

[1] J'ai suivi l'alignement du texte du minaret aux dépens de celui du *mihrâb*.

[2] Il serait plus facile de lire ici *wa ḥaḍḍa bi*, mais *ḥaḍḍa* se construit normalement avec *alâ* et non avec *bi*. HOUDAS et BASSET donnent *wa ḥaṣn tašyid hd*, qu'ils traduisent par : «d'édifier d'une manière durable...». Le *hd* est sans doute une faute de frappe et a été corrigé dans le *Répertoire chronologique*. Bien que la lecture citée ci-dessus soit impossible, il faut remarquer que l'inscription, à cet endroit, a été endommagée - le *d* de *tašyid* a perdu une partie de sa hampe. La lecture *bi tašyid* n'est pas claire et je m'appuie sur le texte du *mihrâb* pour la donner. En tenant compte du bon état général de l'inscription, nous pouvons nous demander si elle n'a pas souffert, elle aussi, des «bombardements de la guerre» dont parle DAOULATLI, p. 187, n. 471.

[3] Dans le texte du *mihrâb*, nous trouvons *iḥtifâ'ihî* au lieu de *i'lâ'ihâ*.

[4] Le texte du *mihrâb* ajoute : *al-amîr al-mu'ayyad/al-mu'ayyid Abû Zakariyâ'*. Nous pouvons nous demander pourquoi ce titre d'*amîr* ne figure pas dans l'inscription du minaret.

«Délaissant alors le titre du *chaikh*, porté jusqu'ici par son aïeul, son père et son frère, il prend officiellement celui d'*amîr*, vers 627, mais seulement pour sa chancellerie, n'osant encore l'afficher dans le prône, 'par prudence, dit un de ses biographes, et par l'expérience qu'il avait des choses de la Tunisie'. Voyant que cette attitude ne soulève pas d'opposition, il se hasarde, en 630, à faire l'appel à la prière sur un minaret bâti par lui, puis il proclame son indépendance en 634, en faisant suivre, dans le prône, le nom du Mahdi par le sien et le titre d'*amîr*...» (M. VAN BERCHEM, «Titres califiens d'Occident», dans *Journal Asiatique*, XIème série, t. IX, 1907, p. 284). Donc, normalement, Abû Zakariyâ' porte le titre d'*amîr* depuis trois ans quand le minaret est terminé. Pourquoi n'affiche-t-il pas un titre qui trois ans plus tard va être inscrit

et, en 634, va être ajouté dans la *ḥuṭba* ? Ou, en posant la question autrement, que s'est-il passé entre la fin des travaux du minaret, la fin des travaux de la salle de prière et l'introduction du nom d'Abû Zakariyâ' dans la *ḥuṭba* ? «Un troisième temps, de 632 à 634, aboutit, après la prise d'Alger (632), après la mort du calife al-Ma'mûn et celle du prétendant Ibn an-Nâsir (629), - et à la faveur de l'émotion causée dans le monde musulman d'Occident par la chute de Cordoue (fin *šawwâl* 633) - à la déclaration formelle de l'indépendance ḥafside et à l'introduction du nom de l'«émir» dans la *ḥuṭba* des villes d'Ifriqiya» (R. BRUNSCHVIG, «Quelques remarques historiques sur les médersas de Tunisie», dans *Revue Tunisienne*, 1931, p. 273, et *La Berbérie orientale sous les Ḥafšides*, T. I, p. 23). Dans ce cas, l'inscription du *mihrâb*, se situant entre la prise d'Alger et la chute de Cordoue, est un signe précurseur du cheminement d'Abû Zakariyâ' vers sa déclaration d'indépendance.

Quant au titre *al-mu'ayyad/al-mu'ayyid*, à ma connaissance, il n'est pas connu pour Abû Zakariyâ'. «Le choix des titres, loin d'être livré au hasard, est dicté par des règles diplomatiques précises, ils fournissent ainsi de précieux indices à l'histoire, en ce sens que, s'ils ne consacrent pas toujours une situation de fait, ils trahissent du moins les prétentions politiques des titulaires» (M. VAN BERCHEM, «Titres califiens d'Occident», dans *Journal Asiatique*, XIème série, 1907, p. 256 s.). Il est donc important de : 1) essayer de savoir si *mu'ayyid* est le *ism al-fâ'il* ou le *ism al-maf'ûl*, et 2) de cerner la portée d'un tel titre au Maghreb.

Chez les Ḥafšides nous trouvons, à partir d'Abû Ḥafṣ 'Umar I al-Mustansîr billah (683-694), le titre *al-mu'ayyad bi nasri-llah* (J. FARRUGIA DE CANDIDA, «Monnaies hafsites du Musée du Bardo», dans *Revue Tunisienne*, 1928, pp. 245 ss., 250, 254, 256 s., 262 s., 267, (269), 270, (271) et 273 s., et R. BRUNSCHVIG, *La Berbérie orientale sous les Ḥafšides*, t. II, 15, n. 3), ainsi que des exemples d'*al-mu'ayyad*, dans des listes de titres (J. FARRUGIA DE CANDIDA, *op. cit.*, p. 259 - M.M. VIRE.

«Inscriptions arabes des stèles funéraires du Musée de Sousse», dans *Les Cahiers de Tunisie*, t. VI, 1956, p. 489 s., n° 44 - ŠIHAB AL-DIN ʿUMARI, *Al-taʿrîf bil-muṣṭalaḥ al-šarif*, Le Caire, 1312 H., p. 25 - AL-QALQACHANDI, *Min Šubḥ al-Aʿšâ*, Le Caire, 1913-1919, t. VII, p. 378 et 379 ss.).

Nous trouvons également des exemples du titre *al-muʿayyad* attribué à d'autres chefs, tels : *al-marîni* Abû al-Ḥasan ʿAli b. ʿUṭmân (ŠIHAB AL-DIN ʿUMARI, *op. cit.* p. 23 et M.M. VIRE, «Notes d'épigraphie magribine», dans *Arabica*, 1957, IV, p. 257 s.), ou *Šāḥib al-Andalus* (ŠIHAB AL-DIN ʿUMARI, *op. cit.*, p. 26), et, unique exemple du titre *al-muʿayyad* qui date avec certitude de l'époque d'Abû Zakariyâ', *al-amîr al-muʿayyad billah* Abû Mûsâ ʿImrân, qui entre en rébellion à Sabta en 629-630 (H. B. ROMDHANE, *Les Monnaies almohades*, Thèse de doctorat 3ème cycle, Histoire, Paris, 1978, p. 99). Donc, dans l'état actuel des choses, nous n'avons aucun exemple du titre *al-muʿayyid* pour le Maghreb et seulement un exemple du titre *al-muʿayyad* qui date de la même époque que Abû Zakariyâ'. Plus tard, quand le titre *al-muʿayyad* devient plus usité au Maghreb, il semble être lié à un pouvoir plus ou moins indépendant. Malgré le manque d'exemples de ces titres et en raison de l'utilisation du titre *al-muʿayyad* par les Ḥafṣides plus tard, il faudrait lire dans l'inscription du *miḥrâb* : *al-muʿayyad*.

La racine 'yḍ est coranique et, dans ce contexte, le sujet est toujours Dieu. Il en découle donc que, si Abû Zakariyâ' est «aidé», il l'est par Dieu, ce qui est une manière d'affirmer son «orthodoxie» et une preuve «qu'en se séparant de l'empire almohade, c'était en réalité comme mainteneur de la tradition almohade authentique, comme l'héritier spirituel d'Ibn Tûmart et de ʿAbd al-Muʿmin qu'Abû Zakariyâ' entendait faire valoir ses titres de souveraineté» (R. BRUNSCHWIG, *op. cit.*, t. I, p. 23).

Aussi séduisante que soit l'idée d'avoir trouvé un titre jusqu'ici inconnu pour Abû Zakariyâ', il reste une dernière hypothèse qui ne doit pas être ignorée : cette inscription du *miḥrâb* ne daterait pas de 633, mais de plus tard.

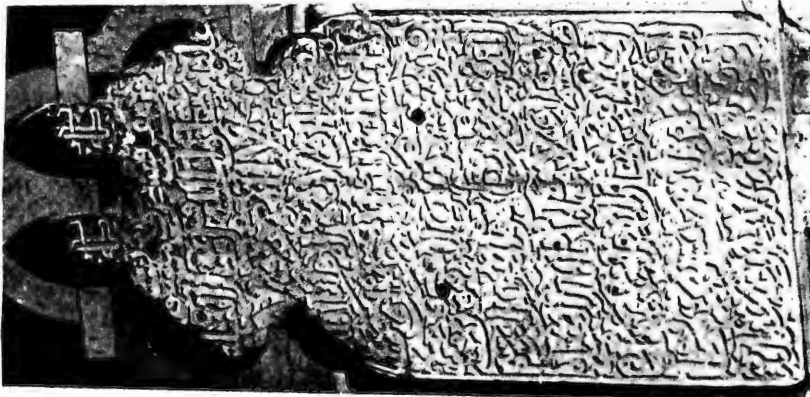
[5] Dans l'inscription du *miḥrâb* le nom du père d'Abû Zakariyâ' est plus complet avec l'ajoute «ʿAbd al-Wāḥid».

[6] DAOULATLI, HOUDAS et BASSET comprennent *lillah*, bien que *lil-dîn* soit clairement lisible et dans l'inscription du minaret et dans celle du *miḥrâb*.

[7] Une faute s'est glissée dans le texte de HOUDAS et BASSET, reproduit dans le *Répertoire chronologique*, qui donne *tašriʿan* au lieu de *tašrifan*.

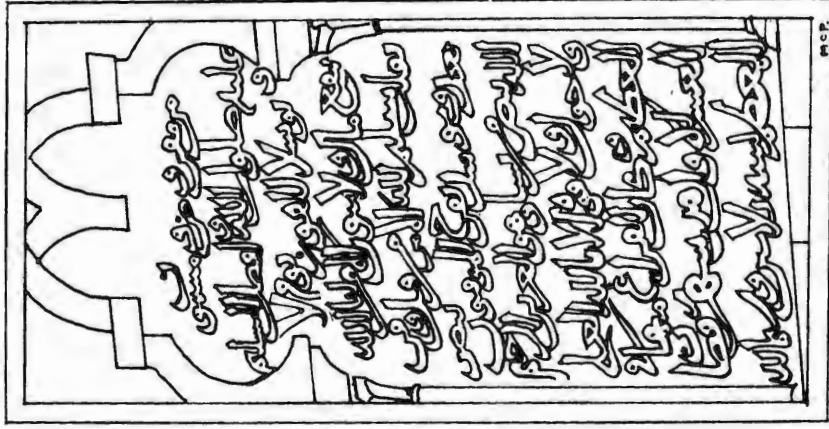
[8] HOUDAS et BASSET lisent *iḡlâlan*, tandis que DAOULATLI lit *iḥlâlan*. Les deux lectures sont possibles. Mais le fait que la racine *ḥll* se conjugue normalement avec 'an, le fait également qu'il est difficile de concevoir qu'un chef musulman rende licite les prescriptions du Prophète, enfin le parallélisme très fort entre *taʿzîm*, *tašrif* et *iḡlâl*, sont autant de raisons qui me font pencher plutôt pour *iḡlâl*.

[9] Le ḥ du mot *allah* et le ʿ de *ʿalayhi* sont visiblement cassés. Cf. n. 111.



Texte du minaret

من مفروض ومسنون (10)  
 عليه صلوات الله وافضل التسليم  
 وتوسلا للفوز (11) يوم لا  
 ينفع مال ولا بنون الا من اتى الله  
 بقلب سليم لله (12) الامر من قبل ومن  
 بعد ويومئذ يفرح المؤمنون بنصر  
 الله ينصر من يشاء وهو العزيز الرحيم  
 ولا حول ولا قوة الا بالله العلي  
 العظيم وكان الفراغ منها في  
 العشر الاول (13) من شهر رمضان  
 المعظم سنة ثلاثين وستمائة



Texte du mihrâb (Fig. 2)

من مفروض ومسنون  
 عليه صلوات الله وافضل التسليم  
 وتوسلا للفوز يوم لا  
 ينفع مال ولا بنون الا من اتى الله  
 بقلب سليم لله الامر من قبل ومن  
 بعد ويومئذ يفرح المؤمنون بنصر  
 الله ينصر من يشاء وهو العزيز الرحيم  
 ولا حول ولا قوة الا بالله العلي  
 العظيم وكان الفراغ منه في  
 يوم الجمعة السابع لشهر صفر  
 عام ثلاثة وثلاثين وستمائة (14)

Figure 5

[10] DAULATLI lit *min sanawât* et, dans la traduction arabe de sa thèse (*Madîna Tûnus fî al-'ahd al-ḥafṣî*, Tunis, 1981, p. 160), *min sunna*. Si cette deuxième lecture convient mieux, elle reste toujours inexacte.

[11] HOUDAS et BASSET lisent *bil-fawz*.

[12] Il est difficile de comprendre comment HOUDAS et BASSET peuvent lire ici *lahu* étant donné que ce texte est un verset coranique. Remarquons toutefois qu'à l'encontre d'autres inscriptions qu'ils étudient dans leur livre, ici ils ne donnent aucune référence coranique.

[13] DAULATLI lit *al-'ašar al-ûlâ*, tandis que HOUDAS et BASSET ont dû comprendre *al-'ašar al-awwal*, puisqu'ils traduisent par «le onze...».

[14] Il est intéressant de noter que la date donnée dans l'arc au-dessus du *mihrâb* «*yawm al-ġum'a al-sâbi' li-šahr šafar 'âma talâtati wa talâtîn wa sitti mi'a*» correspond au lundi 22 octobre selon le calcul mathématique de la concordance des dates hégiriennes et chrétiennes. Plutôt que de conclure qu'il y a une faute dans la datation, il faudrait chercher à savoir si les observations lunaires de cette époque n'étaient pas décalées par rapport aux moyens mathématiques qui sont utilisés pour le calcul de telles concordances. Pour cela il faudrait des documents tunisiens ayant, à la fois, la date hégirienne et la date chrétienne.

Des sept dates données par AL-ZARKACHÏ (*Ta'riḥ al-dawlatayn al-muwaḥḥidiyya wa-l-ḥafṣiyya*, Tunis, 1289 H.) de la période de 603 à 633 où le jour de la semaine est spécifié, une date seulement correspond au jour donné par la concordance, deux autres dates pourraient être justes si l'on accepte l'hypothèse d'intercalations causées par un manque de visibilité de la nouvelle lune. Dans la série des sept dates qui suivent celle de 633 - de la période de 636 à 647 - il se trouve que six dates sont justes jour pour jour et que la septième peut être expliquée par une intercalation. Je n'arrive pas à expliquer le pourquoi de ce décalage. En supposant que la date donnée soit juste, elle doit correspondre au vendredi 19 ou au vendredi 26 octobre 1235.

## TRADUCTION

*Basmala - Tasliya - Le pauvre serviteur de Dieu qui implore la miséricorde de son Maître (le prince aidé (de Dieu), Abû Zakariyâ' [151] Yaḥyâ b. Abî Muḥammad ('Abd al-Wâḥid) [151] b. al-Šayḥ Abî Ḥafṣ a ordonné la construction de ce minaret et s'est dévoué à son édification et à son élévation pour glorifier la religion et exalter la foi musulmane, et pour honorer ce qu'a prescrit le Prophète de Dieu (que Dieu le bénisse et le sauve), comme prescription et Sunna, (sur lui les bénédictions de Dieu et le meilleur salut), cherchant ainsi le salut «au jour où ne seront utiles ni richesse, ni enfants mâles, exception faite pour ceux qui seront venus à Dieu avec un cœur pur» 1161. «A Dieu appartient le Sort dans le passé comme dans le futur. Alors les croyants se réjouiront du secours de Dieu. Il secourt qui Il veut. Il est le Puissant, le Miséricordieux» 1171. Il n'y a de force «ni de puissance qu'avec l'aide de Dieu» 1181 «le Sublime, l'Immense» 1191. Il a été achevé dans la première dizaine du mois de Ramaḍân le Sublime, l'année six cent trente 1201.*





Figure 6

La petite inscription (Figure 6) qui se trouve en bas et à droite de celle de la construction du minaret, nomme le maître d'œuvre :

Etait le maître d'œuvre de  
sa construction, leur serviteur  
°Ali b. Muḥammad b. Qâsim  
architecte. Que Dieu l'assiste [21]

كان الناظر في  
بناؤها عبدهم  
علي بن محمد بن قاسم  
عريف البناء (22) نفعه الله

- [15] Se trouve dans le texte du *mihrâb*.
- [16] *Coran* 26, 88-89. Je me suis servi librement de la traduction de BLACHÈRE, *Le Coran*, Paris, 1966.
- [17] *Coran* 30, 4-7.
- [18] *Coran* 18, 39.
- [19] *Coran* 2, 255; 42, 4.
- [20] Le fait que DAOULATLI donne 638 comme date dans sa traduction provient, sans doute, d'une faute de frappe.
- [21] DAOULATLI ne donne que le nom, p. 176. ZBISS saute les mots 'abdahum et nafa'ahu-llah. Al-HUJA M. donne tout, à l'exception des deux derniers mots, dans son livre *Ta'riḥ ma'âlim al-tawḥid fi al-qadim wa fi al-ġadid*, Tunis 1939, p. 92.
- [22] HOUDAS et BASSET, ZBISS lisent *lil-banâ'i*. Bien que l'*alif-lam* puisse, à première vue, être confondu avec *lil...*, il suffit de le comparer avec *lil-fawz* (Figure 5. ligne 3) pour se rendre compte que les *alif-s* se terminent par un trait qui remonte vers la gauche. Celui-ci est plus mince que la hampe et, dans le cas des *alif-lam*, passe derrière la hampe du *lam*. R. DAGORN, qui a eu la gentillesse de contrôler et corriger ce travail, m'a affirmé que cette forme de l'*alif-lam* est bien almohade de caractère et m'a renvoyé à son article «Le document almohade de Poblet», dans *Les Cahiers de Tunisie*, XXIII, 3ème et 4ème trim., 1975, p. 70, où nous lisons : «Le *alif* de l'article défini s'incurve à gauche au point d'être souvent relié au *lam* suivant».